

Actualités économiques

Nigéria - Ghana

Semaine 37, du 7 au 13 septembre 2020

- Nigéria : les autorités ont lancé la troisième phase du déconfinement ; le PIB a reculé de 6,1% au second trimestre 2020 ; deuxième dévaluation du Naira depuis le début de la crise sanitaire ; le taux de chômage atteint 27,1% au deuxième trimestre 2020 ; signature d'un accord entre le groupe nigérian BUA et la société française Axens pour un projet de raffinerie ;

- Ghana : après la fermeture de magasins nigériens au Ghana, les deux pays vont initier un programme conjoint pour le renforcement de leurs liens économiques ; le Fonds vert pour le climat va mettre en place un projet de lutte contre la déforestation dans le nord du Ghana, pour une enveloppe totale de 54,5 M USD.

Le chiffre de la semaine

4 700 Mds

C'est en naira le montant supplémentaire de dépôts dans les banques nigérianes entre janvier et août 2020. Les dépôts bancaires atteignent ainsi 29 700 Mds NGN, soit 78 Mds USD.

Source: Central Bank of Nigeria

Nigéria

Les autorités ont lancé la troisième phase du déconfinement.

Le Nigéria compte au 10 septembre 55 632 cas, dont 10 952 cas actifs et 1 070 décès. 430 712 tests ont été réalisés à ce jour dans le pays. Début septembre, les autorités nigérianes ont annoncé le début de la troisième phase de déconfinement. Celle-ci implique un couvre-feu de minuit à 4 heures, l'interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes hors des lieux de culte et de travail et le port du masque obligatoire dans l'espace public. Pour ce qui est des activités économiques, toutes les activités tertiaires (sauf les bars et les discothèques) ont repris ou reprendront à partir du 14 septembre à Lagos. De plus, depuis le 5 septembre, le trafic aérien international a redémarré dans les aéroports de Lagos et Abuja. Celui-ci est limité à un quota de quatre vols et 1 280 voyageurs par jour et seulement 200 passagers par vol entrant. Seules 14 compagnies aériennes sont autorisées sur le sol nigérian et aucun vol direct depuis l'Union Européenne ne peut être opéré. [En effet, les compagnies européennes \(Air France, KLM et Lufthansa\) ainsi que certaines compagnies africaines \(Royal Air Maroc, RwandAir, Air Namibia, TAAG Angola Airlines et South African Airways\) et Etihad Airways ne sont pas incluses dans la liste des compagnies autorisées par les autorités nigérianes.](#)

Le PIB a reculé de 6,1% au second trimestre 2020.

[D'après les chiffres du Bureau national des statistiques, l'économie nigériane a enregistré un recul de -6,1% en g.a au second trimestre de cette année \(après une croissance de +1,87% au premier trimestre\)](#), conséquence de la crise liée à la Covid-19 ayant impacté les prix du pétrole, principale exportation du pays et ayant contraint les autorités à mettre en place des mesures de confinement pour limiter la propagation de la maladie dans le pays. Avec une production pétrolière de 1,81 millions de barils par jour, limitée par les récents accords de l'OPEP+ pour soutenir les cours, le secteur pétrolier s'est contracté de -6,63% sur ce trimestre en g.a. Le secteur non-pétrolier a pour sa part enregistré un recul de -6,05% en g.a. Les secteurs ayant été les plus impactés par la crise sont d'abord les Transports avec une chute de -49,2% puis l'Hôtellerie-Restauration qui a connu une baisse de -40,2% et la Construction (-31,8%). A l'inverse, les Institutions financières ont tiré leur épingle du jeu connaissant une croissance de 28,4% (le secteur des assurances ayant en revanche connu une baisse de -29,5%) de même que l'Information et la Communication (+15,1%). Enfin, le secteur agricole a réussi à maintenir une faible croissance sur ce trimestre avec une hausse de +1,6%. Pour rappel, le FMI prévoit une récession de l'ordre de -5,4% pour 2020.

Deuxième dévaluation du Naira depuis le début de la crise sanitaire.

Face à la pression exercée sur la monnaie locale, le Naira, depuis le début de la crise liée à la Covid-19, conséquence des faibles recettes pétrolières et du recul des entrées de capitaux en particulier, la Banque centrale du Nigéria a été

contrainte pour la deuxième fois cette année de dévaluer le taux de change officiel. [D'abord passé de 306 à 360 NGN/USD au mois de mars, ce taux officiel est depuis début août de 379 NGN/USD, ce qui représente une dévaluation cumulée de 24% depuis le début de la crise sanitaire.](#) Cette décision a permis de réduire l'écart avec les autres fenêtres de change qui oscillent aujourd'hui autour de 381 NGN/USD et constitue un pas de plus vers l'unification des taux de change souhaitée par le FMI, bien que sur le marché dit « parallèle » le Naira s'échangerait encore à 470 pour 1 USD. En date du 8 septembre, les réserves de change du Nigéria atteignaient 35,8 Mds USD contre 38,5 Mds USD en début d'année.

Le taux de chômage atteint 27,1% au deuxième trimestre 2020.

[D'après les derniers chiffres de l'emploi publiés par le Bureau national des statistiques nigérian, le taux de chômage s'est fixé à 27,1% au deuxième trimestre de cette année,](#) marquant une sensible hausse en comparaison des derniers chiffres portant sur le troisième trimestre 2018 et qui comptabilisaient un taux de chômage de 23,1%. La population des 15-34 ans est particulièrement touchée enregistrant un taux de chômage de 34,9%. On observe également de fortes disparités géographiques, les Etats pétroliers d'Imo, Akwa-Ibom et Rivers enregistrant les taux de chômage les plus élevés avec respectivement 48,7%, 45,2% et 43,7% alors que l'Etat agricole et commerçant d'Anambra affiche un taux de 13,1%. Cette aggravation sur le marché de l'emploi vient se coupler à une hausse continue de l'inflation qui est passée de 11% en août 2019 à 12,8% en juillet 2020, ce qui ne manquera pas d'avoir des conséquences socio-économiques importantes à court et moyen termes. D'autant plus que l'inflation des denrées alimentaires accélère également et s'établit à 15,5% en juillet contre encore 15,2% en juin.

Signature d'un accord entre le groupe nigérian BUA et la société française Axens pour un projet de raffinerie.

[Le conglomérat nigérian BUA, présent notamment dans les secteurs du ciment, de l'agroalimentaire et des infrastructures, a signé un contrat avec la société française Axens, filiale de l'organisme public français de recherche en énergie IFPEN pour son projet de raffinerie.](#) Ce contrat signé le 1er septembre à Paris en présence de Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité d'un montant non révélé témoigne d'un important partenariat franco-nigérian. L'accord porte sur une dizaine de technologies nécessaires à la construction d'une raffinerie ultra-moderne d'une capacité de 10 millions de tonnes par an. La raffinerie permettra ainsi de produire des carburants et des bases pétrochimiques répondant à la norme européenne d'émissions Euro-5. Elle sera implantée dans l'Etat d'Akwa Ibom et devrait être opérationnelle dès 2024. Ce projet, à l'instar du méga projet de raffinerie de Dangote à Lagos, offre une opportunité supplémentaire vers l'autosuffisance du Nigeria en approvisionnement en pétrole raffiné. En effet, si le Nigéria est actuellement le 1er producteur de pétrole brut africain, qui représente 90% de ses exportations, le pays importe pourtant la quasi-totalité de son carburant.

Ghana

Après la fermeture de magasins nigériens au Ghana, les deux pays vont initier un programme conjoint pour le renforcement de leurs liens économiques.

Certains commerces détenus par des ressortissants étrangers ne respectent pas les exigences d'actionnariat local du Ghana, tels que définis dans la loi établissant le GIPC en 2013 prévoyant que les étrangers qui créent une société commerciale investissent 1 million USD à sa création. [Pour remédier à cette situation, près de 300 magasins en situation irrégulière ont été fermés en 2018, dans les villes d'Accra et de Kumasi, puis 600 magasins ont été soumis à la même sanction en décembre 2019 et juillet 2020.](#) Une grande partie de ces commerces était détenue par des nigériens, ce qui a entraîné de vives réactions dans cette communauté. Après les protestations de membres du Gouvernement nigérian, dont le ministre de l'Information et de la Culture et le ministre des Affaires Etrangères, une visite du président de la Chambre des représentants nigériens, M. Femi Gbajabiamila, au Ghana et la visite du ministre du Commerce et de l'Industrie ghanéen, M. Alan Kyerematen, au Nigéria ont permis d'aboutir à la création d'une initiative conjointe de renforcement des liens entre les deux pays. Les deux parlements nationaux doivent encore définir la forme exacte que prendra ce Conseil d'Affaires Ghana-Nigeria.

Le Fonds vert pour le climat va mettre en place un projet de lutte contre la déforestation dans le nord du Ghana, pour une enveloppe totale de 54,5 M USD.

La savane de la région nord du Ghana subit une importante déforestation depuis plusieurs décennies, elle aurait ainsi perdu 77% de son couvert forestier entre 2001 et 2015. Cette dynamique s'explique par l'intensification de l'agriculture, mais aussi par la désertification qui crée un cercle vicieux : la réduction du nombre d'arbres facilite les feux et participe à la désertification de cet écosystème. [Pour lutter contre la dégradation des forêts et la déforestation dans cette région, le Fonds vert pour le climat va participer à la restauration de 200 000 hectares de forêts avec le développement de la gestion communautaire.](#) Afin de soutenir la filière karité dans le pays, qui permettait 90 M USD d'exportations en 2018, le Fonds vert va participer à la restauration de 100 000 hectares de parcs de karité dégradés. Ce projet participera ainsi

au développement de la région nord du Ghana, la plus pauvre du pays, et à l'absorption de 25 millions de tonnes de CO2 sur la durée de vie prévue de ce projet. Pour rappel, le Ghana est signataire de l'Accord de Paris, qu'il a ratifié le 21 septembre 2016.

Retrouvez ces informations et nos alertes au quotidien sur Twitter !

 [@FR Eco Nigeria](https://twitter.com/FR_Eco_Nigeria)

Clause de non-responsabilité – Le Service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.
